RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A et P MERCIER
Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros
Siège social : [redacted]
838 302 073 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 19 DECEMBRE 2024

L'an deux-mille vingt-quatre,
Le dix-neuf décembre,
A 13h30,
Au siège social de la Société AGE ET PERSPECTIVES SERVICES,

La société AGE ET PERSPECTIVES SERVICES, Société à responsabilité limitée au capital de 545 510 euros, ayant son siège social 35 Rue Voltaire 69003 LYON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 538 825 118, représentée par Monsieur Frédéric NEYMON en sa qualité de cogérant,

Associée unique et présidente de ladite Société,

A pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social et modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- Pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'Associée Unique décide de transférer le siège social du 70 rue Sébastien Mercier 75015 PARIS au [redacted] à compter du 9 décembre 2024,

et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL.

« Le siège social est fixé : 71-73 rue Saint Honoré - 75001 PARIS. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

[redacted]

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

--*

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

[redacted]